

LES RÈGLES DE CONDUITE

Je suis en voiture

- J'anticipe et je suis conscient que je peux croiser des usagers en mobilité douce (vélos, piétons)
- J'adapte ma vitesse à la typologie de la route et aux usagers
- Je respecte les distances de sécurité
- Je respecte la signalisation et le Code de la Route

Je suis à vélo ou à pied

- Je suis visible et je m'équipe en circonstances
- J'applique le Code de la Route et je communique mes intentions aux automobilistes
- Je ne roule pas à plus de deux de front et je me range en une seule file lorsque la circulation l'impose
- Je choisis un parcours adapté à ma condition physique
- Je respecte l'environnement et je ne jette ni emballages, ni déchets

Plus d'informations : www.correze.fr/VVP19


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Voies Vertes Pâles

Un nouveau réseau de mobilité douce pour (re)découvrir la Corrèze... à votre rythme !



VVP


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

LA CORRÈZE À VOTRE RYTHME, EN TOUTE LIBERTÉ

Sur plus de 1200 km, les Voies Vertes Pâles vous invitent à flâner à la découverte de paysages bucoliques, de villages de charme, de lacs paisibles, de châteaux et de musées entre amis ou en famille.

Du Lac du Causse aux Cascades de Gimel, de Pompadour au Plateau de Millevaches, des Tours de Merle aux Gorges de la Dordogne en passant par les Plus Beaux Villages de France et le Viaduc des Rochers Noirs, les plus belles richesses de la Corrèze n'attendent que vous.

LES VOIES VERTES PÂLES, C'EST QUOI ?

- Un réseau reliant les principaux sites remarquables de la Corrèze.
- Des routes déjà existantes et à faible trafic.
- Une voirie partagée et utilisable par tous (Voitures, Vélos et Piétons).
- Une signalétique spécifique pour prévenir et sécuriser les cyclistes et les piétons.



PRÉPAREZ VOTRE ITINÉRAIRE



CORRÈZE LE DÉPARTEMENT



(RE) DÉCOUVREZ LA CORRÈZE



1 200 kilomètres de tracé

Un site remarquable tous les 15 km



LA SIGNALÉTIQUE DES VVP



Ce panneau précise à l'utilisateur qu'il se trouve sur une voie partagée entre les véhicules motorisés et les modes de déplacement doux (vélos, piétons).



Ces panneaux balisent les Voies Vertes Pâles et permettent de s'orienter sur les itinéraires.